

**Du 25 au 31
mai 2024**



**Paroisse de
Montrouge**
Sainte-Joséphine-Bakhita

LE MYSTÈRE DE DIEU

01 Frères, quand je suis venu chez vous, je ne suis pas venu vous annoncer le mystère de Dieu avec le prestige du langage ou de la sagesse.

02 Parmi vous, je n'ai rien voulu connaître d'autre que Jésus-Christ, ce Messie crucifié.

03 Et c'est dans la faiblesse, craintif et tout tremblant, que je me suis présenté à vous.

04 Mon langage, ma proclamation de l'Évangile, n'avaient rien d'un langage de sagesse qui veut convaincre ; mais c'est l'Esprit et sa puissance qui se manifestaient,

05 pour que votre foi repose, non pas sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu.

06 Pourtant, c'est bien de sagesse que nous parlons devant ceux qui sont adultes dans la foi, mais ce n'est pas la sagesse de ce monde, la sagesse de ceux qui dirigent ce monde et qui vont à leur destruction.

07 Au contraire, ce dont nous parlons, c'est de la sagesse du Mystère de Dieu, sagesse tenue cachée, établie par lui dès avant les siècles, pour nous donner la gloire.

08 Aucun de ceux qui dirigent ce monde ne l'a connue, car, s'ils l'avaient connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire

09 Mais ce que nous proclamons, c'est, comme dit l'Écriture : ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas venu à l'esprit de l'homme, ce que Dieu a préparé pour ceux dont il est aimé.

10 Et c'est à nous que Dieu, par l'Esprit, en a fait la révélation. Car l'Esprit scrute le fond de toutes choses, même les profondeurs de Dieu

11 Qui donc, parmi les hommes, sait ce qu'il y a dans l'homme, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui ? De même, personne ne connaît ce qu'il y a en Dieu, sinon l'Esprit de Dieu.

12 Or nous, ce n'est pas l'esprit du monde que nous avons reçu, mais l'Esprit qui vient de Dieu, et ainsi nous avons conscience des dons que Dieu nous a accordés;

13 Nous disons cela avec un langage que nous n'apprenons pas de la sagesse humaine, mais que nous apprenons de l'Esprit ; nous comparons entre elles les réalités spirituelles.

14 L'homme, par ses seules capacités, n'accueille pas ce qui vient de l'Esprit de Dieu ; pour lui ce n'est que folie, et il ne peut pas comprendre, car c'est par l'Esprit qu'on examine toute chose.

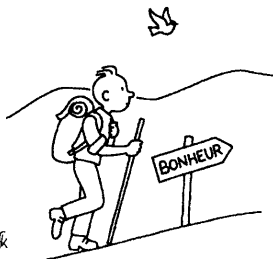
15 Celui qui est animé par l'Esprit soumet tout à examen, mais lui, personne ne peut l'y soumettre.

16 Car il est écrit : Qui a connu la pensée du Seigneur et qui pourra l'instruire ? Eh bien nous, nous avons la pensée du Christ !

Ensemble, soyons auprès d'eux

Soutenons-les par notre prière personnelle et en communauté, lors des messes.

TEMPS FORTS À VENIR



Vendredi 31 mai en l'église Saint-Jacques :

A 19h30 : Veillée de prière des enfants du catéchisme, ouverte à tous les paroissiens

Samedi 1er juin en l'église Saint-Jacques :

A 10h30 : Baptêmes (5) + Premières Communions (20) des jeunes du Catéchisme

A 18h30 : messe de Confirmation des Adultes présidée par Mgr Rougé

nb : maintien de la messe en l'église Saint-Joseph à 18h

Dimanche 2 juin en l'église Saint-Jacques :

A 10h30 : Premières Communions des Jeunes de l'Aumônerie

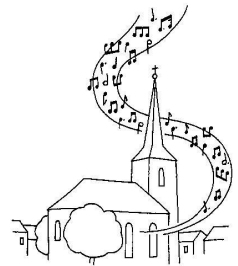
Samedi 8 juin en l'église Saint-Jacques :

A 10h30 : Premières Communions des Jeunes de l'Institution Jeanne d'Arc

Dimanche 23 juin en l'église Saint-Jacques :

A 10h30 : Messe de fin d'année (pas de messe à 11h à St-Luc)

Dimanche 30 juin en l'église Saint-Jacques à 15h30 : Ordination presbytérale du Frère Augustin



Dimanche 30 juin à 15h30 Eglise Saint-Jacques Ordination presbytérale du frère Augustin YAMBA

Vous souhaitez participer au cadeau qui lui sera fait, vous pouvez déposer une enveloppe dans les accueils des églises en indiquant dessus : « **Cadeau Frère Augustin** ». Nous vous remercions.

FAIRE CÉLÉBRER UNE MESSE

QU'EST-CE QU'UNE « INTENTION DE MESSE » ?

Toute messe a une valeur universelle. Elle peut cependant être célébrée pour des intentions particulières. Cela signifie que vous pouvez demander à un prêtre de porter, auprès du Seigneur, vos intentions au cours de la messe. A la demande des fidèles, le prêtre associe une intention particulière à la célébration de la messe.

À QUELLE OCCASION ?

En action de grâce : tout simplement pour dire merci ou bien à l'occasion d'un mariage, d'un baptême, de noces d'or, pour la venue d'un enfant, un anniversaire...

Pour vos défunts : c'est un acte de Foi en la Résurrection dans le Christ. Vous demandez à Dieu de les accueillir auprès de Lui dans sa lumière. Vous les accompagnez dans leur passage vers le Père. C'est pour vous et vos proches le meilleur moyen de conserver bien vivante leur mémoire.

Pour vos proches : parents, enfants, amis, voisins... Vous demandez au Christ Jésus de les aider à passer un moment difficile : maladie, échec, difficultés familiales.

COMMENT FAIRE ?

Inscription uniquement à l'accueil de l'église Saint-Jacques et de l'église Saint-Joseph (horaires d'ouverture affichés dans les églises ou sur le site paroissedemontrouge.com

Merci de ne pas déposer votre intention de messe dans une boîte aux lettres, ni par téléphone, ni par courriel.

COMBIEN DONNER ?

La célébration de la messe est un acte gratuit. La messe, c'est le Christ qui continue d'offrir sa vie pour nous

Mais pour aider les prêtres à vivre, l'Église invite les fidèles qui demandent une intention de messe, à l'accompagner par une offrande en argent, appelée aussi honoraire de messe.

Le montant « demandé » pour l'offrande d'une messe est fixé chaque année par l'Evêque du diocèse en lien avec les évêques de France. **Le montant demandé pour une intention de messe est de 18 €**

Ordre du chèque : Paroisse de Montrouge.

Église catholique
des Hauts-de-Seine

La Parole dans tous ses états

Table ronde
avec
Jean-Louis Bourlanges, député
Guillaume Tabard, journaliste
Jean-Baptiste Wephre, professeur
un couple d'amoureux

Judi 13 juin
20h45
Maison de la Parole

4 bis rue Hélène Loiret à Meudon

Parking public de l'Avant-Seine - rue du Martin-Pêcheur - accessible par le quai
- Bus 389 ou Tramway T2 - Arrêt Meudon-sur-Seine

Contact : contactmdp92@gmail.com ou politique@diocese92.fr

**TABLE RONDE ORGANISÉE PAR LE PÈRE BERTRAND AUVILLE SUR
« LA PAROLE DANS TOUS SES ÉTATS »
Judi 13 juin à 20h45 à la Maison de la Parole**

**AVEC M. Jean-Louis Bourlanges, Député des Hauts-de-Seine,
M. Jean-Baptiste Wephre, Professeur agrégé de Lettres modernes
M. Guillaume Tabard, Journaliste au *Figaro*, et un couple d'amoureux...**

« La Parole de Dieu est une parole de vérité, une parole performative, une parole créatrice.

Qu'en est-il de la parole politique, journalistique, éducative, amoureuse... ?

La Parole de Dieu, peut-elle leur être source d'inspiration... ou pas !? »

Maison de la Parole, 4 bis, rue Hélène Loiret - 92190 Meudon
Parking public, rue du Martin-Pêcheur ;
bus 389 ou tramway T2 – Arrêt Meudon-sur-Seine)

Contact : contactmdp92@gmail.com ou politique@diocese92.fr

PÈLERINAGE DES PÈRES DE FAMILLE À VÉZELAY

Du vendredi 5 juillet soir au dimanche 7 juillet

Thème de l'année "Ma Grâce te suffit - 2 Cor 12-9"



Le Chapitre de Montrouge propose à tous les hommes de la paroisse de se rassembler lors de la Marche de Vézelay pour vivre le désir de Foi, de prières et de partage sous le regard et la protection du père adoptif de Jésus. Dans un esprit convivial, ce pèlerinage s'adresse à tous les pères (actuels ou en devenir), époux, hommes, célibataires de toutes générations et conjugués durant 2 journées et demie : nuits sous la tente, marche, échanges, enseignements, procession, veillée, messe et temps de fraternité.

Informations : chapitremontrouge@gmail.com

Inscriptions via le lien et le QR Code ci-dessous avant le 17 juin 2024.

DENIER DE L'ÉGLISE

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé au Denier de l'Eglise.

Pour ceux qui l'ont pas encore fait, nous vous proposons de participer au **Denier de Pentecôte**.

La Pentecôte marquant le début de l'activité missionnaire de l'Eglise, accompagnons-là de notre don généreux pour participer à l'élan missionnaire. Merci de grand cœur.

Père Marc Ketterer et le Conseil Economique

COMMENT DONNER ?

Au moins une fois par an et avant le 31 décembre pour pouvoir bénéficier d'une déduction fiscale. Par exemple, Si je donne 100€, je bénéficie d'un reçu fiscal de 66€, mon don me coûte donc 34€ après déduction fiscale.

Vous pouvez donner

par carte bancaire : <https://denier.diocese92.fr/donner/~mon-don>

Par prélèvement automatique,

ce qui permet de lisser votre don et d'assurer à votre paroisse des ressources régulières : <https://denier.diocese92.fr/donner/~mon-don>

(si vous souhaitez modifier votre prélèvement automatique (RIB, montant ou arrêt : dde@diocese92.fr)

En remplissant le bordereau et votre chèque dans l'enveloppe du denier présente dans chaque église de Montrouge
(Ordre: Paroisse de Montrouge)

Via la borne située à l'entrée de l'église Saint-Jacques

Tout don, même modeste est précieux.

POUR SUIVRE NOS ACTUALITÉS :

⇒ www.paroissedemontrouge.com

Facebook : [@paroissedemontrouge](https://www.facebook.com/@paroissedemontrouge)

⇒ Rejoignez le groupe WhatsApp paroissial en flashant le QR Code ou avec le lien ci-dessous :

<https://chat.whatsapp.com/I6qcebA0aUUFNT2DcMimwa>



VEILLÉE DE PRIÈRE POUR LA VIE

MARDI 28 MAI À 19H30



À l'initiative et avec tous les évêques et les diocèses d'Île-de-France, Mgr Rougé vous invite à le rejoindre pour cette soirée de prière et témoignages sur LA DIGNITÉ DE LA VIE sur le thème :

“Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort”.

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois
Place du Louvre 75001 Paris



L'Assemblée Nationale examinera le 27 mai prochain le projet de loi sur la fin de vie, ouvrant la voie à une « aide à mourir » qui légaliserait en France le suicide assisté et l'euthanasie. Nous pouvons porter dans nos prières ce texte que nous proposent les Associations Familiales Catholiques.

Prions pour le développement des Soins palliatifs

Lecture Deutéronome 30, 19

Je prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre : je mets devant toi la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction. Choisis donc la vie, pour que vous viviez, toi et ta descendance.

Prière à l'Esprit-Saint

Devant Toi, Esprit-Saint, je demande que Tu accordes Tes dons à toutes les personnes qui oeuvrent au développement des soins palliatifs ainsi qu'au personnel soignant.

Ô Esprit-Saint, donnez à nos élus de comprendre que la seule réponse à la souffrance des personnes en fin de vie est le développement des soins palliatifs.

Invocation à l'Esprit Saint

Venez, Esprit-Saint, remplissez les cœurs de vos fidèles, et allumez en eux le feu de votre Amour. Envoyez votre Esprit, Seigneur, et il se fera une création nouvelle. Et vous renouvelerez la face de la terre. Ô Dieu, qui avez instruit les cœurs des fidèles par la Lumière du Saint-Esprit, donnez-nous par ce même Esprit, de comprendre et d'aimer ce qui est bien, et de jouir sans cesse de ses divines consolations. Par Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen.

Récitez un « Notre Père » et 10 « Je vous salue Marie », suivis d'un « Gloire au Père ».

JOURNÉE D'ENTRAIDE ET D'AMITIÉ POUR LES PRÊTRES AÎNÉS Samedi 25 et dimanche 26 mai Maison Marie-Thérèse, 277, bd Raspail, Paris 14^e

Ces journées sont l'occasion de témoigner notre reconnaissance à ceux dont la vie est donnée au Christ et à son Église. Le bénéfice est destiné au financement du service d'entraide des prêtres et religieux des diocèses de Paris, Nanterre, Saint-Denis, Créteil, et à l'aménagement du cadre de vie des prêtres âgés en résidence à la Maison Marie-Thérèse et dans d'autres lieux.

Bar et restauration, animations et jeux pour enfants et adolescents, livres d'occasion, olympiades avec les scouts, visites historiques, antiquités, brocante, farfouille, nombreux comptoirs

**Dimanche 26 mai à 11h30 à la Chapelle de Tous les Saints
Messe célébrée par Monseigneur Emmanuel Tois, Evêque auxiliaire**

PRIONS POUR

Amenan BAKARY et Jacques MELEDJE qui ont célébré leur mariage samedi 25 mai à 15h en l'église Saint-Jacques-le-Majeur

Louis DENIS, Simon PRENEY et Samuel O'QUIN, qui ont été baptisés samedi 25 mai à 10h30 en l'église Saint-Joseph
Jeanne GAY, Léo BIETTE, Gustave CRÉPON et Louis LAVENANT de l'Institution Jeanne d'Arc de Montrouge qui ont été baptisés au cours de la messe samedi 25 mai à 10h30 en l'église Saint-Jacques-le-Majeur

Tous les samedis à 9h, la messe solennisée est célébrée en l'église St-Jacques pour nos défunts et pour la paroisse.

⇒ Un samedi du mois, à 9h en l'église Saint-Jacques, la messe est plus particulièrement célébrée pour les défunts dont les obsèques ont été célébrées à la paroisse de Montrouge au cours du mois. Elle est suivie d'un café partagé avec les personnes ayant perdu un proche ou ami. **Prochaines dates : Samedi 8 juin et samedi 6 juillet**